FOUKA

Culminant à 116 mètres d'altitude la commune de FOUKA est située à 33 km au Nord-est de TIPASA et à environ 30 km au Sud-ouest d'ALGER.



Climat méditerranéen avec été chaud.

L'agglomération de FOUKA est située sur une plaine, à 130 mètres de hauteur, qui s'arrête brutalement sur une falaise formant un ravin abrupt avant de descendre vers la mer en traversant une bande côtière agricole de 300 mètres de large. Cette localité n'est traversée par aucun cours d'eau important.

HISTOIRE

C'est à FOUKA que l'on a trouvé les restes les plus remarquables de l'occupation romaine : grands tombeaux en pierres, lacrymatoires, vases, médailles en quantité, amphores, statues, inscriptions, etc. ; le tout enfoui aux alentours d'un bois d'oliviers qui ombrage une abondante fontaine, dont la restauration a amené la découverte de travaux assez importants et remontant ,à une époque très reculée. On est autorisé à supposer que FOUKA est construit sur les ruines de l'antique cité de *CASAE CALVENTI* (les huttes du Chauve) d'ANTONIN.

Présence Française 1830 – 1962

Le 30 avril 1827, à Alger, le dey HUSSEIN soufflette de son éventail le consul de France, un affairiste du nom de DEVAL qui avait refusé avec insolence de s'engager sur le remboursement d'un prêt. C'est le prétexte à une tension entre les deux pays qui débouche trois ans plus tard sur la conquête de l'Algérie.



DEVAL



HUSSEIN Dey



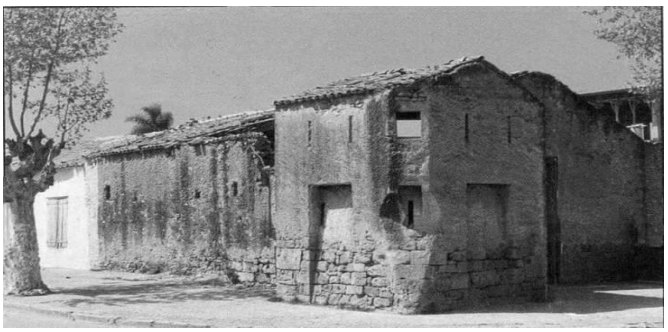
DE BOURMONT

Dans sa proclamation qui suit la prise d'Alger et la reddition d'Hussein Dey, le général de Bourmont déclare, le 5 juillet 1830 : *« Vingt jours ont suffi pour la destruction de cet État dont l'existence fatiguait l'Europe depuis trois siècles. »*

Le 29 Mars 1838, les troupes du Maréchal VALLEE occupèrent définitivement KOLEA.
Située sur le revers méridional des collines du Sahel, à 130 mètres au-dessus du niveau de la mer, elle était pour les musulmans un lieu de pèlerinage avec sa mosquée et la koubba de Si-EMBAREK, un homme des Hachem de l'Ouest.

Le camp fut installé sur un mamelon au Sud de la ville, dont l'entrée fut au début interdite aux Chrétiens. De ce camp, sentinelle avancée, on pouvait observer les débouchés des sentiers et surveiller le rivage de la mer.

Les postes extérieurs ou petits fortins furent organisés dont un à AÏN-FOUKA.



Les restes des remparts du village construits par le Génie Militaire en 1842.

Les environs de KOLEA sont très-verts, très fertiles. Une ceinture de feuillage entoure les murs de la ville ; c'est une suite de petits vergers et jardins où l'hortolage est magnifique. Un peu au-delà s'étendent les terres labourables fractionnées en petits lots. Une troisième zone de larges prairies règne alors sur des terrains onduleux, qui descendent par des pentes rapides, au Nord, vers la mer, au Sud et à l'Est, jusqu'aux rives du *Mazafran*, qui les contourne du Sud-est au Nord-est.



KOLEA

Le ministre ayant décidé, en 1843, que des concessions gratuites y seraient faites, une superficie de 300 hectares a été affectée à cet usage. Ce pays attrayant, bien arrosé, propre aux cultures riches et variées, a été divisé, par arrêté ministériel du 6 août 1844, en trois communes, qui sont celles de KOLEA, de DOUAOUDA et de FOUKA.

La colonisation militaire est la grande idée du gouverneur BUGEAUD.



Sa devise « *ense et aratro* ».

(Source : Anom) : Le village militaire d'Aïn-Fouka, commencé en décembre 1841, est créé officiellement par arrêté du 25 avril 1842 ; il devient la commune de plein exercice de Fouka par décret du 21 mai 1890.
La commune reste dans le département d'Alger en 1956.

Source site : http://algeroisementvotre.free.fr/site3000/village0/villa002.html)

Devise du citoyen qui sert son pays, en temps de guerre par son épée, en temps de paix par la charrue, c'est-à-dire par les travaux de l'agriculture.

Il propose d'abord de remettre des troupeaux d'ovins et de bovins maigres à des soldats nomades qui les livreraient engraissés à l'Intendance. Ensuite abandonnant ce projet d'élevage, il réalise dans le Sahel algérois à FOUKA un premier essai de village militaire avec des soldats libérés.

En 1841 Bugeaud rassemble tous les libérales des camps de l'Algérois et les exhorte à rester en Algérie pour qu'ils deviennent colons. Seulement 63 sur un millier répondent à son appel, deux à peine possèdent quelques notions d'agriculture et savent tenir une charrue !

Le premier village qui fut fondé par l'autorité militaire fut, en 1841, celui d'AÏN-FOUKA.
Le général BUGEAUD estimait qu'une société commençante ne pouvait prospérer si elle n'était astreinte à une discipline rigide, à une unité de direction absolue, et qu'en conséquence, le meilleur colon était le soldat.

Conformément à ces idées, une compagnie de 147 colons ayant à sa tête officiers et soldats alla prendre possession, tambour battant, d'AÏN-FOUKA et s'y installa pour cultiver le sol.
On commença par distribuer à ces colons improvisés des lots urbains et des lots ruraux, puis l'avisé général, qui avait l'œil à tout, songea à les doter de compagnes qui assureraient la durée de son œuvre. Des lettres furent écrites par lui au Conseil municipal de Toulon, dans lesquelles il demandait s'il ne serait pas possible de trouver dans la ville des jeunes filles qui consentiraient à épouser ses colons, et, pour encourager les unions, cinq cent francs furent donnés en cadeau de noce aux futurs époux.

A ce prix, on trouva des jeunes filles qui consentirent à s'unir aux colons de FOUKA. Mais, aussitôt mariés, les époux se mirent de concert à manger la dot, et, quand il n'y eut plus rien, les querelles commencèrent. Les jeunes mariées, l'une après l'autre, s'évadèrent ; des célibataires les suivirent. Un an après sa fondation, la population de FOUKA ne comptait plus que 40 personnes ; les deux tiers s'étaient enfuis…



Les Mariages au Tambour de BUGEAUD

Pour BUGEAUD, le meilleur moyen de réaliser la colonisation de l'Algérie était la fondation de colonies militaires. Il avait préconisé cette méthode dès 1838 : « *De tous les moyens de faire marcher vite et bien la colonisation, le meilleur, j'en ai la conviction, c'est la colonie militaire* ».

Le 10 juillet 1842, il s'adresse au ministre de la guerre :

« *Jusqu'à présent, la population du village militaire de FOUKA se compose de 60 colons tous célibataires.*
Dans la vue de les attacher au sol, en les y retenant par des liens de famille, de manière à les y implanter d'une manière permanente, il m'est paru tout à fait indispensable de favoriser le mariage d'un certain nombre d'entre eux. Des ouvertures, leur ayant été faites à cet effet, le Commandant supérieur de KOLEA, m'a transmis l'état nominatif des vingt plus méritants et plus persévérants à poursuivre les travaux de colonisation. J'ai pris l'engagement envers eux de les faciliter dans leurs projets de mariage, et, convaincu que Votre Excellence approuvera cette disposition, je leur ai promis de leur faire attribuer à cette occasion, à chacun une somme de 500 francs
M. le Maire de la ville de Toulon avec lequel je me suis mis en rapport pour cet objet a fait rechercher des filles modestes, laborieuses, à choisir soit parmi les jeunes personnes élevées à l'hospice, soit dans des familles honnêtes d'artisans et de cultivateurs. J'ai lieu d'espérer que le Conseil Municipal de Toulon accueillera favorablement l'appel que je lui ai fait pour l'engager à voter de son côté une certaine somme pour la dot des jeunes filles, afin de concourir à placer les nouveaux ménages dans une situation prospère.

***Dès que ces arrangements pécuniaires seront terminés, je ferai donner successivement des permissions aux colons militaires pour aller contracter mariage, et chercher leurs femmes à Toulon* ».**

Mariages à Toulon

Effectivement, en août 1842, BUGEAUD expédie à Toulon les vingt sujets qui paraissaient « les plus sérieux et les plus méritants».
Le lendemain même de leur arrivée, ces heureux élus sont mis en présence, par les soins de la municipalité, de vingt jeunes filles pour la plupart orphelines, choisies parmi les domestiques de la bourgeoisie et les employées de magasin. La ville de Toulon accorde à chacune d'entre elles une petite dot de 200 F, et elles reçoivent en outre de nombreux cadeaux.
Après maintes péripéties, échange de fiancées entre camarades, ruptures et raccommodements, on finit par s'entendre, et, au bout de trois mois - délai maximum fixé par BUGEAUD - les mariages sont célébrés en grande pompe, avec accompagnement de tambours, clairons, musique, discours et sermons. Les vingt nouveaux couples précédés d'une fanfare défilent sous une pluie de fleurs devant le Conseil Municipal assemblé, puis joyeux et fiers, ils s'embarquent pour l'Afrique!
Certaines d'entre-elles ne restèrent pas en Algérie, mais la plupart s'enracinèrent dans leur nouveau pays. Sur les 20 soldats expédiés à Toulon, nous avons pu identifier 17 mariages :

-Sept mariages ont eu lieu à Toulon le 8 septembre 1842 :

LAVOLTE Jean et BECCALUTO Marie Catherine ; DENIER (ou DENIS) Christophe et BLANC Thérèse Christine ; CLEOIT (CLOUET) François Constant et AUSIAS Marie-Anne ; BOYER Jacques Joseph et RAICHLIN Marie-Louise Elisabeth ; LAMBERT Pierre et DELPHINO Françoise Baptistine Catherine ; GIRARD Claude François et FOURNIER Marie-Marguerite ; GERVAISEAU Julien Louis et CELESTES Marie-Françoise.

-Un mariage eut lieu à Toulon le 10 septembre 1842 : BERNARD Pierre et FABRE Marie ;

-Un mariage eut lieu à Toulon le 14 septembre 1842 : MOREL FERRANDON Michel et SABATIER Marie Magdelaine ;
-Un mariage eut lieu à Toulon le 17 septembre 1842 : BINDER Louis et GIRARD Madeleine Eugénie ;
-Un mariage eut lieu à Toulon le 21 septembre 1842 : COTEL François et BRUN Jeanne Henriette.

-Cinq mariages eurent lieu à Toulon le 16 novembre 1842 : CADRIEU Jean et AUZIA Elisabeth ; EYRAUD Jean-Baptiste et SAPE Marie-Anne Elisabeth ; CAVALIé Antoine et CHATENET Catherine ; VALIN François et SABATIER Cécile Augustine ; BROUSSE Claude et GEORGÉ Marie-Louise.

-Un mariage eut lieu à Toulon le 24 novembre 1842 : LAMBERT Jean-Pierre et CHAUTARD Jeanne.

Ces «*mariages au tambour*» furent pendant quelques semaines l'objet de gloses de la presse française, et pourtant ils n'ont pas été en général plus malheureux que d'autres. Si quelques-unes des Toulonnaises, transplantées dans un milieu peu policé, où elles furent en butte aux trivialités de la soldatesque, prirent le parti de fuir le domicile conjugal, les trois-quarts de leurs compagnes s'enracinèrent, et, comme l'avait prévu BUGEAUD, firent de beaux rejetons!



FOUKA : La Grande rue en 1892.

Le centre d'AÏN-FOUKA est créé le 25 avril 1842 pour 80 feux sur un territoire de 1600 hectares, il a été construit par le génie militaire. Le 7 janvier 1846 une ordonnance royale est signée pour créer le village de Notre Dame de FOUKA à l'emplacement du futur village de FOUKA-Marine qui verra le jour vers la fin du 19E siècle.

KOLEA comprenait cinq sections communales : FOUKA, DOUAOUDA, CASTIGLIONE, TEFESCHOUN et BERARD.

Auteur d'un Rapport sur l'Algérie en 1859 Monsieur Jules DUVAL écrivait :

FOUKA : « Village situé à 37 kms à l'Ouest d'Alger, à 4 km de Koléa et de Douaouda auprès d'une belle source, à mi-côte du versant Nord du Sahel, en face de la mer, dont 1 200 mètres la sépare, commencé en décembre 1841 ; légalement créé par Arrêté du 25 avril 1842, pour l'application du système de colonisation militaire du Maréchal Bugeaud

Comme fonction politique, il devait flanquer l'obstacle continu, décrété en 1840 et 1841. Les habitations construites en partie par le Génie militaire en 1841/1842 furent achevées en 1843 par les condamnés disciplinaires.

Dès le 24 décembre 1841, le Gouverneur général avait formé pour le peuplement de ce centre nouveau une compagnie de soldats libérables qui fut installée le même jour. Vingt de ces colons se marièrent en septembre 1842 avec de jeunes filles recrutée à Marseille et à Toulon, ils furent dotés à cet effet de 500 francs pour l'achat d'un petit mobilier. Mais à FOUKA comme à BENI-MERED, l'expérience fut peu favorable à ce système de colonisation militaire. A l'exception d'une vingtaine, les soldats-colons abandonnèrent le poste.

Par décision du 18 novembre 1843, le village fut remis à l'administration civile, et s'est peuplé successivement de colons libres. Depuis longtemps installés, ils possèdent à peu près tout ce qui est nécessaire en maison, hangars, écuries, bétail, et ont conquis par leur travail un bien-être, que favorisera l'ouverture de la route projetée entre Blida et la mer.
Outre les cultures de céréales, ils élèvent des troupeaux et plantent des vignes.
Un moulin et une briqueterie sont les premiers éléments industriels installés ».



FOUKA : La rue de la Mer

STATISTIQUES OFFICIELLES DE 1851

Constructions **: 54 maisons d'une valeur de 128 168 francs ; 10 hangars, 23 écuries et étables, 23 puits et noria d'une valeur totale de 33 310 francs.**
Bétail **: 14 chevaux, 6 mulets, 5 ânes, 60 bœufs, 4 vaches, 30 chèvres, 20 moutons, 31 porcs.**
Matériel Agricole **: 29 charrues, 24 voitures, 3 tombereaux.**
Plantations **: 8 270 arbres.**
Concessions **: 714 hectares 32 ares – *Défrichement* : 200 hectares.**
Récoltes en grains (1852) **: Sur 282 hectares cultivés en céréales, 3 233 hectolitres de blé tendre, 150 de blé dur, 399 de seigle, 420 d'avoine, 9 de maïs, 224 de fèves, d'une valeur totale de 73 989 francs.[*fin de citation DUVAL*]**



NOTRE DAME DE FOUKA, FOUKA MARITIME

« Village maritime, sur le bord de la mer, à 1 kilomètre Nord de FOUKA, à proximité d'une petite crique, créée par ordonnance du 7 janvier 1845. L'exécution en fut livrée, comme celle de BENIAN, à un entrepreneur, moyennant des indemnités pécuniaires et une concession de 66 hectares 48 ares de terrain. Ce village n'existe plus : l'entrepreneur, après avoir touché les indemnités pour les misérables cahutes dressées à ses pêcheurs, en a vendu jusqu'aux derniers matériaux. Ce poste renaîtra peut-être par les relations avec la Mitidja et BLIDA, quand sera ouverte la route qui de cette ville doit aboutir à la mer. Son territoire, facile à cultiver, est riche en chênes-lièges et chênes à glands. La statistique de ce village se confond avec celle de FOUKA, dont il est une annexe administrative (*fin citation DUVAL*) »



Le 27 Novembre 1838, commençait la construction par le Génie militaire de la route entre KOLEA et BLIDA, puis au début de 1839, celle reliant KOLEA à DOUERA.

La commune est instituée par décret pour la première fois le 6 août 1844 avant d'être réintégrée à celle de KOLEA le 21 novembre 1851. Elle deviendra une Commune de Plein Exercice par décret du 21 mai 1890.

ETAT-CIVIL ***- Source ANOM –***

SP = Sans Profession

-Premier décès : (22/06/1844) de TOURNYAIRE Marc (*âgé de 9 mois natif de KOUBA -Algérie*); *Père Cultivateur sans autre précision* ;
-Premier Mariage : (05/06/1844) de M. DANGLA Antoine (*Boulanger natif de Hte Garonne*) avec Mlle TILLOT Victorine (SP *native de l'Isère)*;
-Première Naissance : (05/01/1845) de CHÂTAIN Joseph ; *Père : Cultivateur*.

L'étude des premiers actes de <u>Mariage</u> nous permet de révéler quelques origines :

-1845 (18/02) : de M. AGOUT-BORDE Joseph (*Caporal natif des Pyrénées Atlantiques*) avec Mlle DROUHARD Jeanne (SP *native de Hte Saône*) ;
-1845 (07/07) : de M. DANGLA J. Marie (*Boulanger natif de Hte Garonne*) avec Mlle ROUX Marie (SP *native de l'Isère*) ;
-1845 (12/11) : de M. DISPAUS Denis (*Colon natif du Tarn et Garonne*) avec Mlle MARTINOT Marguerite (SP *native de l'Isère*) ;
-1845 (27/11) : de M. RICHARD François (*Cordonnier natif de l'Isère*) avec Mlle BOUVIER Henriette (SP *native de l'Isère*) ;
-1846 (18/03) : de M. BERNARD Pierre (*Colon natif de Haute Loire*) avec Mlle ROCHE Louise (SP *native de la Drôme*) ;
-1846 (19/11) : de M. DUPHIL Jean (*Colon natif de la Gironde*) avec Mlle CHATAIN Magdelaine (SP *native de l'Isère*) ;
-1846 (24/11) : de M. VACHETTE Nicolas (*Menuisier natif de l'Oise*) avec Mlle DROUHARD Marie (SP *native d'Alsace*) ;
-1848 (06/01) : de M. MERLE J. François (*Cultivateur natif de l'Ain*) avec Mlle GIACOBBI Joséphine (SP *native de la Sardaigne*) ;
-1849 (02/08) : de M. TAILLOLE François (*Cultivateur natif des Pyrénées Orientales*) avec Mlle CLERC Emilie (SP *native du Doubs*) ;
-1849 (05/09) : de M. NOTTELET Victor (*Garde particulier natif de l'Aisne*) avec Mlle ROSSET Thérèze (SP *native de l'Isère*) ;
-1850 (01/05) : de M. DUCLOS Joseph (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mme (Vve) BRUNET Jeanne (*Concessionnaire native de l'Isère*) ;
-1851 (12/02) : de M. GIRARD Joseph (*Cultivateur natif du Var*) avec Mme (Vve) BECCALUTO Marie (*Concessionnaire native de Sardaigne*) ;
-1851 (21/05) : de M. FLACHOT François (*Agriculteur né en Côte d'Or*) avec Mme (Vve) GOUZERT Marie (SP *native du Morbihan*) ;
-1851 (21/06) : de M. EMERY Humbert (*Agriculteur natif de l'Isère*) avec Mlle CAVALLIE M. Anne (SP *native des Pyrénées Orientales*) ;
-1851 (04/08) : de M. GAUDE-PIAILLE Jean (*Agriculteur natif de l'Isère*) avec Mlle DUFIHL Jeanne (SP *native des Landes*) ;
-1851 (02/12) : de M. CHÂTAIN Jules (*Agriculteur natif de l'Isère*) avec Mlle GAUDE Marie (SP *native de l'Isère*) ;
-1852 (19/05) : de M. DESGRAVES Dominique (*Cultivateur natif de la Gironde*) avec Mlle ROSSET Marguerite (SP *native de l'Isère)* ;
-1852 (28/10) : de M. CHÂTAIN Jérôme (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle MARCHAND Claire (SP *native de Haute Saône*) ;
-1852 (16/11) : de M. CHEVRON Pierre (*Cultivateur natif de la Savoie*) avec Mlle PIVOIS Olympe (SP *native de l'Isère*) ;

-1853 (27/10) : de M. CHÂTAIN Claude (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle SANSORGNE Victorine (SP *native de la Drôme*) ;
-1853 (17/11) : de M. MOREAU Louis (*Cultivateur natif de l'Eure*) avec Mme (Vve) DURAND Clotilde (SP *native de Haute Saône*) ;
-1854 (12/06) : de M. EMPTOS J. Baptiste (*Propriétaire natif de l'Isère*) avec Mlle GRATIER Victoire (*Couturière native de Savoie*) ;
-1854 (12/06) : de M. GUIRAU Pierre (*Concessionnaire natif de l'Isère*) avec Mlle GRATIER-GAIFIOU Anne (*Couturière native de Savoie*) ;
-1854 (29/06) : de M. SAUNIER-PLUMAZ Alexandre (? *native de l'Isère*) avec Mlle GRATIER-GAIFIOU Henriette (*Journalière native de Savoie*) ;
-1854 (29/06) : de M. SAUNIER-PLUMAZ Jean (*Journalier natif de l'Isère*) avec Mlle GRATIER-GAIFIOU Pauline (*Couturière née en Savoie*) ;
-1854 (22/08) : de M. PELLOUX dit BASSET Joseph (*Tuilier natif de l'Isère*) avec Mlle DUPHIL Jeanne (SP *native de la Gironde*) ;
-1854 (14/11) : de M. CHAMPY Hypolite (*Propriétaire natif de la Marne*) avec Mlle REY Julie (*Ménagère native de la Savoie*) ;
-1855 (15/05) : de M. LE-MAÎTRE Pierre (? *natif des Côtes du Nord*) avec Mme (Vve) COLLET Jeanne (*Ménagère native de la Suisse*) ;
-1855 (28/06) : de M. DU-PASQUIER François (*Charpentier natif de Saône et Loire*) avec Mlle MAIRE M. Jeanne (SP *native du Doubs*) ;
-1856 (31/03) : de M. COURT J. Pierre (*Cultivateur natif de Haute Saône*) avec Mlle BOUVIER Marie (SP *native de l'Isère*) ;
-1856 (12/08) : de M. GUIRAU Joseph (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle TARDIS Geneviève (SP *native de la Savoie*) ;
-1857 (21/01) : de M. VERNESSIAT Louis (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle SOUTIN Emilie (SP *native de l'Isère*) ;
-1857 (11/02) : de M. DUPHIL Arnaud (*Propriétaire natif de la Gironde*) avec Mlle GIGUE Anne (SP *native de l'Isère*) ;
-1857 (15/04) : de M. VEIJRAT François (*Cultivateur natif de Savoie*) avec Mme (Vve) BRUNET (SP *native de l'Isère*) ;
-1857 (07/05) : de M. DUPUIS Louis (*Propriétaire natif de PARIS*) avec Mlle HERVY Marie (SP *native de la Loire Atlantique*) ;
-1857 (26/09) : de M. MOSKALEWSKI Philipe (*Propriétaire natif de Pologne*) avec Mlle THIEBAUD Jeanne (SP *native du Doubs*).


FOUKA. — Le Kiosque et l'Eglise.

Quelques mariages relevés avant 1905 :

(1905) ABADIE Gustave (*Forgeron*)/GAUTHIER Félicie ; (1900) ABRICHE Braham (*Cultivateur*)/YAMINA Benkaddour ; (1904) AKLOUCHE Mahmed (*Cultivateur*)/CHEROUATI Zohra ; (1905) BALLESTER J. Baptiste (*Cultivateur*)/LLOPIS Marceline ; (1895) BECKER François (*Cordonnier*) /SANCHIZ Antoinette ; (1904) BOUYACOUB Abdelaziz (*Cultivateur*)/BOUACHE Fatma ; (1900) BRAHIMI Mohamed (*Cultivateur*)/CHEROUATI Fatma ; (1900) BRUNE Ernest (*Viticulteur*)/BREVARD Laure ; (1905) CARRION Jean (*Cultivateur*)/URREA Maria ; (1903) CARRON François (*Viticulteur*)/AUBERT Alphonsine ; (1897) CAZAUX Honoré (*Cultivateur*)/BILLARDELLO Françoise ; (1900) CAZENAVE Pierre (*Viticulteur*)/SUC M. Jeanne ; (1900) CHÂTAIN Amédée (*Viticulteur*)/CAMPS Jeanne ; (1896) CHATAIN Claude (*Cultivateur*)/SOANA Claudine ; (1902) CHÂTAIN Georges (*Viticulteur*)/LIEVANA Joaquina ; (1897) CHATAIN Louis (*Cultivateur*)/NAVARRO Marie ; (1902) CHERGUI Mohamed (*Journalier*) /BOUKLICHE Khedidja(1902) CHEROUATI Boualem (*Cultivateur*)/BENZADA Aïcha ; (1903) CHETOUI Mustapha (*Cultivateur*)/CHEROUATI Cherifa ; (1904) CHRISTIN Laurent (*Cultivateur*)/GEDEA Marie ; (1896) COLOMER George (*Viticulteur*)/CARRON Louise ; (1900) DANGLA Emile (*Agriculteur*)/ORTA Zélie ; (1896) DANGLA Henry (*Propriétaire*)/ORTA Lucie ; (1897) DAVIN Louis (*Viticulteur*)/VIGUIE M. Christine ; (1900) DELMAS Alexandre (*Sellier*)/ORTA Adrienne ; (1899) DESARBRES Antoine (*Viticulteur*)/REIGNIER M. Louise ; (1897) DOMENECH Joaquin (*Cultivateur*)/NAVARRO Isabelle ; (1898) FERNANDEZ Bonaventure (*Cultivateur*)/FERNANDEZ Monique ; (1895) FERNANDEZ Jean (*Cultivateur*) /LLEVANOS Marie ; (1905) GAILLARD Emile (*Instituteur*)/GRANDVILLEMAIN Louise ; (1902) GALOUL Aïssa (*Cultivateur*)/CHETOUI Khedidja ; (1900) GERVAISEAU Jules (*Viticulteur*)/GUINGAND Jeanne ; (1899) GIGAI Auguste (*Viticulteur*)/GERVAISEAU Laure ; (1895) GIMENEZ Pierre (*Cultivateur*)/JUAN Catherine ; (1898) GIMENEZ Pierre (*Cultivateur*)/ARNAUD Mélanie ; (1895) GLEIZES Auguste (*Viticulteur*)/GERVAISAU Célestine ; (1905) GRANDVILLEMIN J. Louis (*Viticulteur*)/COLOMER Eugénie ; (1896) GROLLIER Auguste (*Télégraphiste*)/LEBLANC Sydonie ; (1904) HADDADI Djelloul (*Cultivateur*)/BOUHENNA Oumelkir ; (1898) HALLER Lucien (*Cultivateur*)/SALEL Victorine ; (1898) JACQUEMOND Alexandre (*Viticulteur*)/GIGAI Marie ; (1899) JONDOT Félix (*Viticulteur*)/PELLOUX Fanny ; (1904) JOSIER Auguste (*Viticulteur*)/BREVARD Madeleine ; (1898) KAROUBI Mohammed (*Cultivateur*)/OUMOUSSE Fatma ; (1897) LEBLANC Jules (*Viticulteur*)/BREVARD Félicité ; (1899) LEUWERS Henri (*Cultivateur*)/KESSLER Louise ; (1904) LOPEZ Ginès (? *natif d'Espagne*)/RAMOS Jeanne ; (1899) MASLAT Clément (*Viticulteur*) /GRANDVILLEMIN Virginie ; (1900) MATHEY Pierre (*Distillateur*)/PELLOUX Anice ; (1896) MERAT Isaac (*Tonnelier*)/MARCO Marie ; (1902) MUNIER Albert (*Cultivateur*)/PIVOIS Rosalie ; (1902) MUNOZ Sébastien (*Cultivateur*)/CARRION Maria ; (1903) PELLOUX Auguste (*Viticulteur*) /HAAG Aurélie ; (1902) PEREZ Joseph (*Jardinier*)/VALERA Marie ; (1899) PRUVOST Camille (*Receveur des domaines*)/HOVELACQUE Louise ;

(1905) RAMIREZ Joseph (*Cultivateur*)/URREA Louise ; (1898) RAMOS Emmanuel (*Cultivateur*)/ FERNANDEZ Marie ; (1902) RAMOS Manuel (*Cultivateur*)/LOPEZ Isabelle ; (1903) REFIF Mohammed (*Cultivateur*)/DJAD Nekta ; (1902) ROSON Edouard (*Cultivateur*)/GAUTHIER Eulalie ; (1903) SAGE Joseph (*Cantonnier*)/MEDINGER Espérance ; (1900) SALIBA Frédéric (*Agriculteur*)/DANGLA Pauline ; (1897) SALIBA Georges (*Avocat*)/BRAME Marguerite ; (1900) SIOUDA Mohand (*Cultivateur*)/BELHOUL Zohra ; (1896) TABUY Charles (*Sous-officier*)/PELLOUX Marie ; (1902) THIERY Edmond (*Adjudant*)/COLOMER Laure ; (1896) TIXIER Jules (*Cultivateur*)/OLLIVIER Alexandrine ; (1905) VACHIN Louis (*Viticulteur*)/CHATAIN Gabrielle ; (1897) VOLAY Henri (*Tonnelier*)/GRATTIER Anna ;

Les premiers décès:

1844 (23/06) de TOURNYAIRE Marc (âgé de 9 mois, sans autres précisions) ;
1844 (11/07) de MILLOT Elise (âgée de 14 mois native de Haute Saône) ;
1844 (22/07) de BLANCHET Angelina (âgée de 10 mois, native d'Algérie) ;
1844 (24/07) de CLIQUET Jean Louis (âgé de 6 jours, sans autres précisions) ;
1844 (28/07) de CAVIN Françoise (âgée de 22 mois native de Haute Saône ;
1844 (25/08) de VIGAT Germain (âgé de 16 mois, natif de l'Isère) ;
1844 (26/08) de PINET Amélie (âgée de 22 mois, native de Haute Saône) ;
1844 (02/09) de TOURNOU Antoine (âgé de 17 ans, natif de l'Isère) ;
1844 (20/09) de MILLOT Adèle (âgée de 3 ans ½ , natif de Haute Saône) ;
1844 (10/10) de CLIQUET Jeanne (âgée de 20 ans, native de la Gironde) ;
1844 (31/10) de MARTIN Jean (âgé de 3 ans, natif du Doubs) ;
1844 (16/11) de VANY George (âgé de 3 mois, natif d'Alger) ;
1844 (29/11) de ROSSE François (âgé de 14 ans, natif de l'Isère) ;

Quelques naissances relevées :

Année 1905 **: ALBEROLA Marie ; BALLESTER Albert ; CARRON Odette ; CHATAIN Camille ; CLIMENT François ; COLOMER Alice ; DEGRAVE Charles ; FERNANDEZ Marie ; FERNANDEZ Rose ; FERRI Jean ; GERVAISEAU Jeanne ; HORTAL Edouard ; JOSIER Marcelle ; MARTINEZ Hélène ; MASLAT Georgette ; RAMOS Jeanne ; SAGE Aimé ; VALERA Emile ;**

Année 1904 **: Non répertoriée par le site ANOM.**

Année 1903 **: ALBEROLA Julie ; BRAHIMI Braham ; BRUNE Gabriel ; CAMPS Adrien ; CHAMPY Adrienne ; CHATAIN Amandine ; CHATAIN Gabrielle ; CHATAIN Octave ; CHATAIN Suzette ; CHAUMET Etienne ; COINDET Georges ; DANGLA Gaston ; DEGRAVE Jeanne ; FERNANDEZ François ; FUSTER Philippe ; FUSTER Philippine ; GILBERTO Fernande ; LLORENS Jeanne ; MARCO Geneviève ; MARTINEZ Marie ; RAMOS Henriette ; RAMOS Juliette ; SARRAILH-SARTHET Léontine ; SAUNIER Albert ; VOLAY Louise ;**

Année 1902 **: CARRASCO Eva ; CHATAIN Emilien ; CLIMENT Rosalie ; DIAS Michel ; DOMENECH Juliette ; EMERY Jules ; FAIZANT Louis ; FERH Germaine ; FERNANDEZ Henri ; GADEA Vincent ; GERVAISEAU Juliette ; GIGAI Célestine ; LAMBERT Charles ; LEUWERS Henriette ; PRUDHON Marguerite ; RAMOS Emmanuel ; SAGE Yvonne ; SAUNIER Henri ;**

NDLR **:** ***Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :***
-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom Algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)
-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner FOUKA sur la bande défilante.
-Dès que le portail FOUKA est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



LES MAIRES



FOUKA est devenue Commune de Plein Exercice par décret du 21 mai 1890. Les édiles ont été :

1890 à 1899 = M. RICHARD François ;
1900 à 1901 = M. KESSLER Edouard ;
1902 à = M. CORBIERE Jean ;
1925 à 1935 = LEUWERS Henri ;

MERCI de bien vouloir nous aider à compléter cette liste.

A FOUKA la vigne se répand partout, elle passe de 132 hectares en 1878 à plus de 900 ha un demi-siècle plus tard. Elle donne des vins de qualité supérieure.
Dans les interlignes du vignoble, pommes de terre et petits pois sont cultivés.

C'est dans ce village en 1884, que le colon Paul BRAME résolut le problème capital qui se posait aux viticulteurs des pays chauds : Empêcher les températures de dépasser 40° dans les cuves en fermentation.

Il prêcha de longues années dans le désert avant que sa méthode de vinification fut acceptée.

BRAME le premier appliqua les procédés de réfrigération à la vinification des moûts de raisin, grâce à lui, les vins aigres-doux causés par les fermentations à haute température que l'on qualifiait de « *goût d'Algérie* » disparurent, l'emploi du réfrigérant ne resta pas confiné en Algérie.
Il fut adopté aussi par d'autres pays chauds tels que la Syrie, l'Argentine, l'Afrique australe, le Mexique, la Californie (Source site : http://algeroisementvotre.free.fr/site3000/village0/villa002.html)



La cave coopérative a été inaugurée en 1927

L'incendie de l'église de FOUKA ***- Source Gallica -***

Le 23 octobre 1934, l'église du village fut détruite par un incendie. Il ne reste que les murs extérieurs, dans les décombres, on retrouva quatre bidons d'essence. Un article de presse d'alors relate ces faits :

« Alger, 30 octobre (de notre correspondant particulier) : La coquette église de FOUKA, petite commune située à une quarantaine de kilomètres d'Alger, n'est plus qu'un monceau de ruines, hier encore fumantes. Le feu avait pris aux environs de minuit et, l'alerte à peine donnée, l'église ne fut bientôt plus qu'un vaste brasier. L'extincteur de la commune fut mis en batterie : il ne fonctionna point et l'on ne songea pas (?) à alerter les pompiers de BLIDA ni le piquet d'incendie de KOLEA.

Des premières constatations, il résulte que l'on doive écarter les hypothèses d'incendie par imprudence ou de vol. Ce qui est certain, c'est que l'église a été incendiée, puisqu'on a retrouvé, dans les décombres, trois bidons à essence.

La Dépêche algérienne donne cette explication : « FOUKA, nous a-t-on dit, a toujours eu la réputation d'être une commune anticléricale. Aux dernières élections législatives. M. MALLARME, qui n'a pourtant rien d'un sectaire de droite, n'a pas pu y faire sa réunion électorale. Les dernières élections cantonales ont été très vives, et les « rouges » du pays ont été, parait-il, furieux que le candidat modéré, M. TJABET, de KOLEA, ait obtenu, dans la commune, un chiffre de voix qu'il n'avait jamais atteint. On m'a montré des urinoirs qui ont été placés exprès contre l'église, pour embêter le curé, et qu'on n'a jamais voulu déplacer, malgré les réclamations des catholiques.

Cet état d'esprit a-t-il une corrélation avec, le sinistre d'hier ? C'est possible, car tout est possible quand les passions sont déchaînées. Dans tous les cas, cet incendie a soulevé une émotion considérable non seulement à FOUKA, mais bien au delà, et jusqu'à Alger ! Nous n'entendons prendre parti ni pour l'un ni contre personne, mais nous espérons que la Sûreté saura faire tout son devoir, et que les coupable seront arrêtés quels que soient leur situation, leur nom ou leur race. Ainsi, la vengeance politique apparaît-elle nettement comme le mobile de l'incendie. II faut espérer, que la lumière sera faite et que les coupables seront punis ».



La nouvelle église à la Place BUGEAUD.



FOUKA - Année scolaire 1946.

DEMOGRAPHIE **- Sources : Gallica et Diaressaada -**

Année 1884 = 457 habitants dont 353 européens ;
Année 1902 = 1243 habitants dont 937 européens ;
Année 1936 = 2 530 habitants dont 793 européens ;
Année 1954 = 5 291 habitants dont 650 européens ;
Année 1960 = 10 461 habitants dont 767 européens.

La commune de FOUKA reste dans le département d'Alger en 1956.

DEPARTEMENT

Le département d'ALGER est un des départements d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962 – Index **91** puis **9A** à partir de 1957.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux beyliks de la régence d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'ALGER fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors le centre de l'Algérie, laissant à l'Est le département de Constantine et à l'Ouest le département d'Oran.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III^{e} république, et le département d'ALGER couvrait alors un peu plus de 170 000 km^{2}. Il fut divisé en six arrondissements dont les sous-préfectures étaient : AUMALE, BLIDA, MEDEA, MILIANA, ORLEANSVILLE et TIZI-OUZOU.

Le département comportait encore à la fin du 19^{e} siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, sur les hauts plateaux et dans sa zone saharienne. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut réduit à leur profit à 54 861 km^{2}, ce qui explique que le département d'ALGER se limitait à ce qui est aujourd'hui le centre-nord de l'Algérie.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connu le pays, amputa le département d'Alger de son arrière-pays et créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département du TITTERI (chef-lieu MEDEA), le département du CHELIF (chef-lieu ORLEANSVILLE) et le département de la Grande Kabylie (chef-lieu TIZI-OUZOU).

Le nouveau département d'Alger couvrait alors 3 393 km^{2}, était peuplé de 1 079 806 habitants et possédait deux sous-préfectures, BLIDA et MAISON BLANCHE.

L'Arrondissement de BLIDA comprenait 33 localités :

AMEUR EL AÏN – ATTATBA – BENI MERED – BERARD – BLIDA – BOUARFA – BOUFARIK – BOU HAROUN – BOUINAN – BOURKIKA – CASTIGLIONE – CHAÏBA – CHEBLI – CHIFFALO – CHREA – DALMATIE – DESAIX – DOUAOUDA – DOUAOUDA Marine – DOUERA – EL AFFROUN – FOUKA – KOLEA – LA CHIFFA – MARENGO – MEURAD – MONTEBELLO – MOUZAÏAVILLE – OUED EL ALLEUG – SIDI MOUSSA – SOUMA – TEFESCHOUN – TIPASA –

MONUMENT AUX MORTS

- Source : Mémorial GEN WEB -

Le relevé n°54621 mentionne les noms de 21 soldats « Morts pour la France » au titre de la guerre 1914/1918 ; à savoir :

ALBERTINI Christophe (Mort en 1914) -AUBERT Charles (1915) -BESSON Victor (1918) -BLANCHET Emile (1918) -BOUCEHABA Djellali (1915) -BOYER Marcel (1914) -CHAMPY Rémy (1914) -CHATAIN Georges (1916) -CHATAIN Joseph (1918) -CHEROUATI Mohamed (1918) -COLOMER Eugène (1914) -CORRE Marcel (1917) -CROZAT Jean (1914) -DE GREGORIO Michel (1915) -DELMONTES André (1915) -DENIS Joseph (1918) -EMERY Alexis (1915) -GADÉA Antoine (1917) -GADÉA Joseph (1916) -GAUTHIER Armand (1917) -LEUWERS René (1915) -



GUERRE 1939/1945 : BELAIDJA Kaddour

Nous n'oublions par nos Forces de l'Ordre victimes de leurs devoirs à FOUKA ou dans le secteur :

Caporal-chef (2e RPC) DAVID André, tué le 17 septembre 1957 ;
Parachutiste (2e RPIMa) RIO René, tué le 5 juillet 1959

Nous n'oublions par nos malheureux compatriotes victimes d'un terrorisme aveugle mais aussi cruel à FOUKA ou dans le secteur :

M. BROUSSE Gabriel (63ans), enlevé et disparu le 13 juin 1962 ;
M. MESSEGHEM Abdelkader (61ans), enlevé et disparu le 29 avril 1962.



Ecole de couture à FOUKA en 1914

EPILOGUE FOUKA

Au recensement de 2008 = 48 959 habitants.



SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux sites ci-dessous :

http://encyclopedie-afn.org/Historique_Fouka_-_Ville
https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Fouka
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Alger/Alger.html
https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77453s.pdf **(pages 174/175)**
http://algeroisementvotre.free.fr/site3000/village0/villa002.html
https://www.geneanet.org/archives/releves/search_etat_civil?clef=dep_14&ref=dzaalgfouka
https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Colons_de_l%E2%80%99Alg%C3%A9rie/02
http://tenes.info/nostalgie/FOUKA pour les photos

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO **[jeanclaude.rosso3@gmail.com]**